



Destinataires

Clubs affiliés

Réf: RW/MA/2020-44

Pôle Communication-Evénementiel-Marketing

Affaire suivie par : Régis Walker

2 01.48.01.24 55

Objet: Crise COVID-19 / Soutien aux clubs de gymnastique

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement progressif établie par le gouvernement et dans la lignée des annonces du Premier Ministre le 28 mai 2020, la Ministre des Sports Roxana Maracineanu, a présenté les principales mesures concernant le secteur du sport.

Pour cette phase qui débute le 2 juin, l'accord à la réouverture des équipements sportifs couverts a été donné. Aussi, dans les zones vertes, les gymnases pourront rouvrir leurs portes au public selon un calendrier propre à chaque collectivité, en fonction du délai nécessaire à la remise en service des équipements concernés après plus de deux mois de fermeture. Dans les zones orange, ces équipements ne pourront ouvrir que le 22 juin.

Depuis plusieurs semaines, en fonction des informations ministérielles disponibles, les élus du bureau, les principaux cadres, les médecins fédéraux et moi-même travaillons sur un plan de soutien et de relance destiné aux clubs. Nous arrivons au terme de ces travaux. Le plan sera soumis au Comité Directeur fédéral très rapidement et nous devrions être en mesure de vous adresser ce plan dans une dizaine de jours.

D'ores et déjà, la santé des licenciés étant notre priorité, nous vous invitons à conduire cette reprise avec prudence, dans un environnement sanitaire sécurisé, la santé des licenciés étant notre priorité. Nous savons pouvoir compter sur votre sens des responsabilités pour garantir le respect des consignes.

La réouverture des gymnases devra naturellement se conformer aux protocoles sanitaires préconisés par le Ministère des Sports. Des guides de reprise des activités sportives et un quide spécifique pour les équipements sportifs sont en cours d'actualisation et devraient être disponibles et consultables sur le site www.sports.gouv.fr. très prochainement.

Le nombre de personnes (10), le respect de la distanciation physique spécifique aux activités sportives d'intérieur entre les gymnastes (4m²) et les gestes barrières devront aussi être scrupuleusement respectés par tous, gymnastes, entraîneurs, parents.

Pour précision, en respectant les règles de circulation dans le gymnase et les mesures sanitaires (notamment la distanciation entre les groupes et à l'intérieur du groupe), plusieurs groupes de 10 personnes (encadrement compris) peuvent occuper ensemble le gymnase.

.../...



Concernant le retour dans les salles de gymnastique après cette très longue période d'activité réduite, nous préconisons une reprise très progressive de l'entraînement, accompagnée d'un suivi médical adapté et ce afin d'éviter les blessures.

En partageant notre motivation à la reprise et souhaitant vous adresser très prochainement le plan de soutien et de relance, je vous prie d'agréer Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations sportives les meilleures.

James Blateau

Président

Copie: Comité Directeur - Comités Régionaux - Comités Départementaux - Personnel Fédéral - DTN - CTS